

de homme-avec lequel, dans le but de le faire passer, il prit un verre à la main et le fit tomber.

Toujours des vœux !

L'estimable Lengletz était une pauvre bécote, à l'une des extrémités du village, dont les propriétaires étaient deux vieillards presque impotents. Ils passaient pour deux misérables, ayant recours à l'aide du Bureau de bienfaisance de la commune.

Seul peut-être, le jeune compagnon de Pollet ne partageait pas l'opinion de ses concitoyens. Il dit, dans l'ignorance des qualités de son interlocuteur, que les vœux avaient un motif. Abel eut un air assuré sur-le-champ. Il paya les deux chopes avec un louis et il vit que le vieillard cabaretier lui renvoyait la monnaie de sa pièce en passant de l'argent dans un sac assez bien garni.

Immédiatement, il décida de voler ces pauvres et il s'achemina dans ce but avec ses amis belges, qui acceptèrent.

D'où venait cet argent qui causa la mort du vieux père Lengletz. On dit que dans leurs jeunes années, les époux avaient amassé un billet de 500 francs et l'avaient mis de côté pour pourvoir aux besoins de leur vieillesse. Ils n'en avaient point à personne, et leur fils Jules n'avait rien.

Ce vol qui fut suivi d'un crime involontaire, dit le médecin légiste, fut commis le 16 août 1903.

Guyard, Verbeke, Dekimpe et Abel Pollet arrivèrent à Locon vers neuf heures du soir. A onze heures, ils étaient devant, Abel en tête, dans l'estaminet délabré.

Après Lengletz manqua la respiration. — On l'étouffe

L'acte d'accusation raconte ainsi la scène du crime.

Les époux Lengletz s'étaient couchés, après avoir fermé à clef la porte de leur maison donnant sur la rue. Ils avaient entendu d'autres portes de leur logis ouvrant sur une cour intérieure. Vers 10 heures, M. Lengletz, qui, vieux et malade, respirait difficilement, se leva et alla s'asseoir sur une chaise à l'entrée de la chambre. Quelques instants après que sa femme, demeurée dans son lit, lui demanda l'heure, et qu'il lui répondit qu'il était dix heures et demie, celle-ci se leva et alla à la toilette.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes. On trouva également dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes, un revolver.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

— Ah ! ah ! l'étrange Pollet, ah ! non, il ne me précéderait pas. J'étais comme les autres et si l'interrogé plus souvent c'est que j'en avais plus long à dire.

J'ai serré dans le fou de l'action

Mais enfin, dit M. Lengletz, qui se contentait de dire, vous n'avez rien vu de plus à l'égard de l'instruction ou si vous n'avez rien vu de plus ?

— Mais elle portait des traces de blessures, le médecin-légiste vous le dira tout à l'heure.

Tiens, elle s'est cognée à son lit quand je l'ai forcée à s'étendre.

— Vous l'avez donc touchée ?

— Je ne dis pas le contraire. C'est moi qui suis le premier dans la chambre et je me suis précipité sur la victime. Elle se débattait, je l'ai fait tenir tranquille.

— Vous avez serré assez fort ?

— All ! vous comprendrez, Monsieur le président, que j'ai serré de tout mon bras, mais je ne l'ai pas frappé. Pollet ébranlé d'un poing furieux le dossier de son banc, a le visage assésé, un criminel, un lâche, mais il n'a rien fait.

La hèle est lâchée. La face anguleuse du bandit s'arrondit subitement et les dents semblent se briser sur le docteur. On frémait de joie à l'entendre et à la voir on songe à ce que les vieux qui furent sous les terribles poings qu'il agit, durent souffrir.

Gendarme et valeur témoin

Le médecin-légiste qui constata le décès de M. Lengletz vint déposer. Il examina aussi le vieillard cabaretier et fit part aux jurés des constatations qu'il releva sur lui.

M. Lengletz ne peut empêcher de faire remarquer à Abel Pollet que les paroles du médecin-légiste prouvent qu'il a malmené la victime. Ceci procure à Abel l'occasion de blaguer doucement la médecine légale.

Oh ! vous savez, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Après le docteur on entend le marchand de légumes de gendarmerie qui fit les premiers constatations. On trouva un revolver dans la poche d'un individu qui avait été saisi par les gendarmes.

On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas. On l'aurait vu, Monsieur le président, dans un endroit où il ne se trouvait pas.

Je ne sais plus qui répétait qu'il avait serré dans le fou de l'action. Le propriétaire-rédacteur du Journal de Bergues, cet excellent M. Barbez (Gustave) pour M. le baron en fournit une nouvelle preuve. Battu à plate couture sur le terrain électoral de seu où il ait encore consenti à s'aventurer, traité par notre ami Robert de la tribune de Dunkerque et condamné pour diffusion, Gustave n'a pas moins éprouvé la forte somme des railleries et dérisions. Aussi vint-il de s'offrir à l'heure de la soirée, c'est-à-dire une auto.

C'est du domaine des choses naturelles me direz-vous, et cela nous indiffère. Je suis parfaitement de votre avis et il n'aurait pas fait mention de ce petit point à ce diable de Gustave n'avait pas acheté d'écriture une voiture radicale-socialiste, dans laquelle ont passé nombre de sales bourgeois et même de fameux libres-penseurs.

Si elle était enroulée ? Si elle était condamnée à la peine mécanique et bicorne !

A sa place, je ne serais guère rassuré et si elle est plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

d'Hautmont, où fut assigné le père délaqué qui, depuis la veille, était à la chambre de sûreté. Celui-ci persista dans ses dénégations.

A onze heures quinze Versommen monta dans une voiture conduite par M. Désiré Delhaye, entrepreneur de louages, et était dirigé vers la gare, avec une escorte de sept gendarmes et sept agents qui coururent beaucoup de peine pour le soustraire à la foule qui criait : « A mort ! à mort ! » et voulait le lyncher.

Sous le toit d'Arras, de MM. Barlier, lieutenant de gendarmerie, Girard, commissaire de police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

Le délégué de la police, malgré les efforts de M. Grosjean, chef des cars, et de ses employés, avait eu les yeux.

A une heure de l'après-midi Versommen fut conduit à la prison d'Arras.

TRISTE MONDIE

Le passé de Versommen est déplorable ; il a déjà subi plusieurs condamnations, notamment à l'égard de la police, et de leurs subordonnés, on ne serait pas arrivé à la gare.

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

« Filles de la Sennese de Saint-François-sur-Sèvre (Vendée), à Roubaix, rue de la Chaussée. »

LES GRÈVES</